

DVC 1102A (M452). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 5/6/2025.

Datation : 215-167 av., voir commentaire. Peut-être *epsilon* lunaire à la première ligne, mais non à la seconde. Style précurseur. Tendance à la dissymétrie, et à l'incurvation. Les lettres ne sont pas du tout calibrées. Le style rappelle, en particulier dans la forme du *phi*, celui de la plaque Antoniou (Lhôte, *in L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, IV, 2004, p. 113-131), en beaucoup moins soigné, document qu'on a daté de 219-167 av. L'inscription du verso, 1103B, qui n'est guère exploitable, avec *oméga* précurseur, dissymétrique et « plancher », doit être à peu près contemporaine.

[-----][...] ἴμα[τι]οφορέο[ντες (?)] -----]
[----- κ]αὶ πότε[ρ'] ἄμ[εινον -----]
[-----]Ν ὅ τι κα [-----]

[---][...] ἴμα[τι]οφορέο[ντες ---] *sive* ἴμα[ντι]οφορέο[ντες] S. Minon *dubitante*: [---]Ν αίμα[τι]οφορέο[ν ---] DVC
lignes 2-3 interprétation DVC

La lecture est très difficile, en raison du style précurseur et négligé de l'inscription. L'interprétation DVC de la première ligne semble indéfendable, et Sophie Minon (mail du 11/6/2017) propose, sous toutes réserves, le choix entre deux hapax, qui seraient ἴματιοφορέοντες ou ἴμαντιοφορέοντες. Comme le remarque S. Minon, il s'agit bien de porter qqch, et non, comme le proposent les éditeurs, d'offrir un sacrifice. On peut penser à Plutarque, *Cam. 10*, où ἴματίοις « les citoyens vêtus de la toge », qui est la traduction du latin *togati*, par opposition au vêtement militaire. On peut aussi penser à ὁ ἴμας, ἴμαντος « lanière de cuir », dont les sens techniques sont divers, par exemple « fouet » ou *cestus*, l'équivalent de nos gants de boxe.

Le première hypothèse, qui reste une simple hypothèse, est plus fructueuse si l'on s'avise que notre inscription est sans doute l'une des plus récentes de notre corpus, compte tenu du style très évolué de l'écriture. On se situerait à l'époque où les Romains interviennent dans l'histoire de l'Épire, c'est-à-dire à partir de la première guerre de Macédoine (215-205 av.) jusqu'en 167. Selon P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhus à la conquête romaine*, p. 257, dès la première guerre de Macédoine en effet, des relations diplomatiques officieuses auraient existé entre Rome et la république épirote : « Les négociateurs ont pu être, du côté romain, le préteur Laevinus, qui a mené également les pourparlers avec les Étoliens, ou l'un de ses officiers ». Laevinus et ses officiers, ou l'un de ses successeurs entre 215 et 167, peuvent être, en théorie, les ἴματιοφορέοντες = *togati* de notre inscription. Dans ce cas, les rédacteurs de ce texte seraient des représentants de la république épirote, ou d'une faction épirote pro-romaine. Il est certain qu'entre 215 et 167, des tractations, officielles ou officieuses, ont eu lieu non seulement entre les Épirotes et l'armée romaine, mais aussi entre les Épirotes et les magistrats romains, *togati*. Le style précurseur suggère qu'on n'a pas affaire à un citoyen ordinaire, mais à un personnage politique important, qui a l'habitude d'écrire beaucoup.